

LES BUDGETS DE GENRE – APERÇU

Clara Morgan
Division des affaires politiques et sociales

Le 27 novembre 2007

Le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les analystes peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

**THIS DOCUMENT IS ALSO
PUBLISHED IN ENGLISH**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE GENRE?	1
POURQUOI CE TYPE DE BUDGET?	2
MISE EN APPLICATION D'UN BUDGET DE GENRE.....	3
A. Facteurs à considérer.....	4
1. Service responsable.....	4
2. Portée	4
3. Modalités de rapport	5
4. Politique	5
B. Cycle budgétaire.....	5
C. Initiatives réussies	6
OUTILS D'UNE BUDGÉTISATION EFFICACE.....	7
A. Outils d'analyse des dépenses budgétaires	7
B. Outils d'analyse des recettes budgétaires.....	9
RÔLE DES PARLEMENTAIRES FÉDÉRAUX.....	9



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LES BUDGETS DE GENRE – APERÇU

INTRODUCTION

Des organisations comme le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Commonwealth Secretariat et l'Union européenne incitent de plus en plus les pays à élaborer des budgets de genre, qui tiennent compte des différences entre les deux sexes⁽¹⁾. Au cours des dix dernières années, plusieurs pays ont commencé à adopter des budgets qui témoignent d'une attention aux différences entre les deux sexes et en tiennent compte. Le présent document donne un aperçu des budgets de genre: définition, raison d'être, processus d'application, outils d'une budgétisation efficace et rôle des parlementaires visant à encourager et à appliquer ce type de budget.

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE GENRE?

Les économistes ont tendance à penser que les budgets sont neutres à l'égard des deux sexes, étant donné qu'il n'y est pas question d'hommes et de femmes et qu'il ne s'agit que d'agrégats financiers. Toutefois, les budgets ne sont pas neutres : ils sont « aveugles » aux différences⁽²⁾. En effet, les budgets ne tiennent aucun compte des effets différents qu'ils peuvent avoir sur les hommes et les femmes et sur divers groupes d'hommes et de femmes⁽³⁾. Ils ne tiennent pas compte non plus du fait que les hommes et les femmes ont différents rôles, responsabilités et capacités⁽⁴⁾, pas plus que des différences économiques et sociales entre les

(1) Il s'agit de la conception sociale des relations qui existent entre les femmes et les hommes. Voir par exemple le Comité permanent de la condition féminine, *L'analyse comparative entre les sexes : les fondements de la réussite*, avril 2005, p. 57 (<http://cmte.parl.gc.ca/Content/HOC/committee/381/fewo/reports/rp1778246/feworp02-f.htm>).

(2) Diane Elson, « Integrating Gender into Government Budgets within a Context of Economic Reform », dans Debbie Budlender *et al.*, *Gender Budgets Make More Cents*, Commonwealth Secretariat, Londres, 2002, p. 29.

(3) Debbie Budlender et Rhonda Sharp, *How to do a gender-sensitive budget analysis: Contemporary research and practice*, Commonwealth Secretariat, 1998.

(4) *Ibid.*

hommes et les femmes⁽⁵⁾. Ainsi, une réduction de l'impôt sur le revenu peut avoir un effet différent sur chacun des deux sexes, car la répartition du revenu entre les ménages dirigés par des hommes et des femmes est différente, et les ménages dirigés par des femmes se trouvent dans une tranche d'imposition inférieure⁽⁶⁾.

Comme le fait observer Rhonda Sharp, professeur d'économie, qui possède une vaste expérience de l'élaboration de budgets de genre : « Il existe un écart important entre l'engagement d'un gouvernement à assurer l'égalité entre les sexes et les politiques et programmes financés par ses budgets »⁽⁷⁾. Un budget sensible aux différences entre les sexes tient compte des effets directs et indirects sur les hommes et les femmes de la répartition des dépenses et des revenus prévus par le gouvernement. Il peut aussi servir de point de repère pour exiger des comptes du gouvernement au sujet de ses engagements en matière d'égalité entre les sexes.

Plus important encore, il s'agit d'un moyen de contrôler comment les budgets gouvernementaux influent sur les femmes actives dans l'économie des soins non rémunérés. Ce secteur de l'économie regroupe diverses activités de soins dans le cadre de la famille ou du ménage, le secteur du bénévolat et des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que le secteur de l'économie non structurée. Comme les femmes assument toujours une partie disproportionnée du travail auprès des enfants, des membres de la famille et des amis qui sont malades et des aînés, elles peuvent se retrouver chargées d'un surcroît de responsabilités et de travail non rémunérés⁽⁸⁾.

POURQUOI CE TYPE DE BUDGET?

Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du Forum économique mondial a formulé l'observation suivante à propos du fossé qui existe entre hommes et femmes :

Ce fossé mine non seulement la qualité de vie de la moitié de la population mondiale, mais présente aussi un risque appréciable pour la croissance à long terme et le bien-être des nations : les pays qui n'exploitent pas le plein potentiel de la moitié de leurs ressources humaines peuvent compromettre leur potentiel de compétitivité.

(5) Marilyn M. Rubin et John R. Bartle, « Integrating Gender into Government Budgets: A New Perspective », *Public Administration Review*, vol. 65, n° 3, mai 2005, p. 259 à 272, p. 260.

(6) *Ibid.*

(7) Rhonda Sharp, *Budgeting for Equity: Gender Budget Initiatives within a Framework of Performance Oriented Budgeting*, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), 2003, p. 1.

(8) Sharp, p. 15.

L'inégalité entre les sexes est inefficace et coûteuse pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Ces coûts se manifestent par un niveau inférieur de productivité, de compétitivité et de bien-être⁽⁹⁾. Diane Elson, professeur à l'Université Exeter et spécialiste de l'élaboration de budgets sensibles aux différences entre les sexes, soutient que, « si les femmes elles-mêmes exercent un plus grand contrôle sur les ressources, l'ensemble de la société en profitera, mais, si l'inégalité entre les sexes persiste, il y aura des pertes constantes pour toute la société »⁽¹⁰⁾.

En réalité, les femmes sont surexploitées dans toutes les sociétés comme travailleuses rémunérées ou non et comme dispensatrices de soins⁽¹¹⁾. Tant que ce déséquilibre persistera dans les structures sociales, politiques et économiques, les femmes seront défavorisées. Le budget national peut aider à corriger ce déséquilibre. Comme outil macroéconomique de la politique, il peut être un moyen important d'atténuer la surexploitation des femmes. Un budget national sensible aux différences entre les deux sexes tient compte des inégalités sous-jacentes entre les hommes et les femmes et les corrige au moyen de la répartition des ressources publiques⁽¹²⁾.

MISE EN APPLICATION D'UN BUDGET DE GENRE

Dans les années 1980, l'Australie a été le premier pays à mettre en application ce qu'on appelait alors des « budgets pour les femmes » au niveau fédéral et au niveau des États⁽¹³⁾. La sensibilisation à l'échelle planétaire à l'idée de budgets sensibles aux différences entre hommes et femmes s'est faite en 1995, avec le Programme d'action de Beijing, qui disait que

(9) Le Forum économique international a intégré l'égalité entre les sexes comme mesure de la compétitivité économique et a conçu un indice de l'inégalité entre les sexes.

(10) Elson, p. 25.

(11) La valeur économique du travail non rémunéré des femmes est estimée à 11 billions de dollars américains.

(12) Helena Hofbauer Balmori, « *Gender and Budgets: A Practical Tool to Advance Towards Equity* », *Gender and Development in Brief*, numéro 12, 2002, BRIDGE Institute of Development Studies, University of Sussex.

(13) Pour avoir des exemples plus récents de budgets australiens sensibles aux différences entre les sexes, voir : Australian Government, Office for Women – Women and the 2007-2008 Budget (<http://www.ofw.facsia.gov.au/publications/budget2007/index.htm>); Budget 2006-2007 – What the Australian Government is doing for Women (<http://www.ofw.facsia.gov.au/publications/budget2006/index.htm>); Women and the 2005-2006 Budget (<http://www.ofw.facsia.gov.au/publications/budget2005/index.htm>).

« les gouvernements devraient s’efforcer d’examiner systématiquement la façon dont les femmes bénéficient des dépenses publiques, et ajuster les budgets pour assurer l’égalité d’accès à ces dépenses »⁽¹⁴⁾. En 2006, près d’une soixantaine d’initiatives de budgétisation sensible aux différences entre les sexes ont été prises dans le monde entier. Au Canada, aucun ordre de gouvernement n’a pris d’initiative en ce sens⁽¹⁵⁾.

L’une des conditions préalables les plus importantes à satisfaire, si on veut élaborer un budget de genre, est de se procurer des données et indicateurs ventilés selon le sexe⁽¹⁶⁾. Grâce à cette information, les gouvernements peuvent améliorer leur analyse prébudgétaire des programmes, dépenses, revenus et politiques. Une fois le budget appliqué, ils peuvent ensuite en mesurer et contrôler les effets sur les hommes et les femmes et sur différents groupes d’hommes et de femmes.

A. Facteurs à considérer

Debbie Budlender et Rhonda Sharp, qui ont travaillé sur les budgets de genre dans leurs pays respectifs, recommandent que, lorsqu’on envisage d’appliquer ce type de budget, on tienne compte des facteurs suivants : service responsable, portée, modalités de rapport et politique.

1. Service responsable

Qui sera chargé de la recherche, de l’analyse et de la mise en œuvre? (Par exemple, pour appliquer un budget de genre au Canada, on peut se demander si le travail fera intervenir à la fois le ministère des Finances et Condition féminine Canada.)

2. Portée

Quelle sera la portée du budget? Y aura-t-il une analyse comparative entre les sexes des dépenses et des revenus?

(14) Cité dans Sharp, p. 6.

(15) Isabella Bakker, *Gender Budget Initiatives. Why They Matter in Canada*, Centre canadien de politiques alternatives, 2006.

(16) Feridoun Sarraf, « Gender-Responsive Government Budgeting », document de travail du Fonds monétaire international, 2003.

3. Modalités de rapport

Comment sera-t-il fait rapport du budget de genre? Y aura-t-il un document budgétaire distinct? Le rapport sera-t-il intégré aux documents budgétaires existants? L’Australie et le Royaume-Uni, par exemple, produisent une série de documents liés au budget qui sont déposés le jour du budget⁽¹⁷⁾.

4. Politique

Qui participera au processus budgétaire aux différentes étapes? Qui financera ce travail budgétaire? Qui a le pouvoir d’exiger des comptes à l’égard de l’égalité entre les sexes? De quelle façon les différences entre les sexes feront-elles partie du débat public sur la politique budgétaire⁽¹⁸⁾?

B. Cycle budgétaire

Un budget de genre doit être appliqué dans le cadre d’un cycle budgétaire. Le tableau suivant donne un aperçu d’une façon de procéder.

Tableau 1 – Intégration de la budgétisation sensible aux différences entre les sexes au processus budgétaire⁽¹⁹⁾

Stade du processus budgétaire	Potentiel
Préparation	<ol style="list-style-type: none">1. Initiatives budgétaires sexospécifiques énoncées dans la politique budgétaire principale de l’exécutif.2. Politiques sexospécifiques intégrées aux lignes directrices budgétaires générales et instructions du bureau central du budget.3. Priorités sexospécifiques établies pour les affectations budgétaires des ministères destinées à des organismes particuliers.

(17) Voir par exemple les documents budgétaires de l’Australie pour 2007-2008 (<http://www.budget.gov.au/>) et les documents budgétaires des États-Unis pour 2007-2008 (<http://www.gpoaccess.gov/usbudget/fy08/browse.html>).

(18) Budlender et Sharp, p. 7 et 8.

(19) Tableau tiré de Rubin et Bartle, p. 264.

Stade du processus budgétaire	Potentiel
Approbation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration de lignes directrices sexospécifiques pour les lois sur les dépenses et les revenus dans le cadre global de la prise de décisions législatives. 2. Intégration d'une terminologie sexospécifique dans l'établissement de nouveaux programmes et organismes. 3. Utilisation de lignes directrices tenant compte des différences entre les sexes pour l'affectation des ressources discrétionnaires. 4. Ajout de résultats sexospécifiques dans les notes financières qui accompagnent les nouvelles mesures législatives sur les dépenses et les revenus.
Exécution	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration de lignes directrices lorsque les organes législatifs donnent une certaine latitude aux ministères. 2. Élaboration de lignes directrices relatives aux différences entre les sexes pour l'impartition, les marchés et le versement de subventions. 3. Application d'objectifs sexospécifiques dans la dotation en personnel.
Vérification et évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration de la sexospécificité dans les vérifications financières qui mettent l'accent sur les dépenses et la conformité. 2. Intégration de la sexospécificité dans les vérifications de rendement qui mettent l'accent sur le rendement et les résultats. 3. Vérification du respect des lignes directrices et objectifs relatifs aux différences entre les sexes.

C. Initiatives réussies

Un certain nombre de facteurs peuvent influencer sur la réussite des initiatives de budget sensible aux différences entre les sexes. On a relevé les facteurs suivants dans la documentation sur ce type de budget⁽²⁰⁾ :

- L'engagement des intervenants du gouvernement et de la société civile sont nécessaires à la réussite des initiatives. L'engagement du gouvernement est important, mais il ne peut être maintenu sans un large appui des ONG de la société civile. Plus précisément, il faut que la pression de l'opinion publique soit assez vigoureuse pour que les gouvernements donnent suite à leurs engagements en matière de politique et d'égalité des sexes.

(20) Cette section s'inspire de l'ouvrage de Rubin et Bartle, p. 262 à 265, et du chapitre de Debbie Budlender, « A Global Assessment of Gender Responsive Budget Initiatives », dans Debbie Budlender *et al.*, *Gender Budgets Make More Cents*, Commonwealth Secretariat, Londres, 2002.

- Les budgets de genre peuvent être appliqués à divers niveaux de gouvernement et pas seulement au niveau national. Des villes comme Berlin et San Francisco ont adopté des budgets qui tiennent compte des différences entre les sexes. Il a été constaté que les initiatives locales étaient celles qui avaient les effets les plus profonds au niveau de la base.
- Le contexte politique est un facteur qui influe sur l'acceptation et le maintien de ce type de budget.
- Comme le tableau ci-dessus le montre, l'étape du cycle budgétaire où la budgétisation sensible aux différences entre les sexes est intégrée peut être un facteur significatif. Dans certains pays, cependant, une fois le budget rendu public, il est difficile de modifier les plans du gouvernement en matière de dépenses et de revenus. Comme un observateur le signale, il devient important que les ONG qui font la promotion de budgets de genre rendent publics les résultats de leurs recherches pour que les parlementaires et les médias puissent se servir de leurs données.
- Il est essentiel, si on veut prendre des initiatives de cette nature, d'avoir à sa disposition une expertise technique et des données ventilées selon le sexe. Comme une spécialiste le signale, « les faits et les chiffres peuvent donner à ceux qui militent pour l'égalité des sexes l'assurance voulue pour faire valoir leurs arguments au lieu de se laisser intimider »⁽²¹⁾.

OUTILS D'UNE BUDGÉTISATION EFFICACE

Il est possible d'utiliser plusieurs outils pendant le processus prébudgétaire ou postbudgétaire pour effectuer une analyse comparative entre les sexes (ACS) détaillée du budget. Les outils suivants d'analyse sexospécifique et d'intégration des observations au budget sont classés selon qu'il s'agit d'examiner les dépenses ou les revenus.

A. Outils d'analyse des dépenses budgétaires

Il est possible de classer les dépenses de l'État en diverses catégories : dépenses sexospécifiques, dépenses propres à promouvoir l'équité entre les sexes dans la fonction publique et dépenses générales⁽²²⁾. La plupart des dépenses se classent dans cette dernière catégorie. Les outils suivants facilitent l'analyse de leurs effets sexospécifiques.

(21) Budlender *et al.*, 2002, p. 106.

(22) Guy Hewitt et Tanni Mukhopadhyay, « Promoting Gender Equality Through Public Expenditure », dans Debbie Budlender *et al.*, *Gender Budgets Make Cents*, Commonwealth Secretariat, Londres, 2002.

- *Analyse des effets des dépenses publiques ventilés selon le sexe.* Cet outil de recherche est une comparaison des dépenses publiques consacrées à un programme donné pour révéler la répartition des dépenses entre hommes et femmes, garçons et filles.
- *Évaluation des politiques sous l'angle de l'égalité entre les sexes.* Il s'agit de remettre en question l'idée reçue voulant que les politiques soient, dans leurs effets, indifférentes au sexe et de demander plutôt de quelle façon les politiques et la répartition des ressources qui y sont associées peuvent vraisemblablement atténuer ou accentuer les inégalités entre les sexes.
- *Évaluations faites par les bénéficiaires, selon le sexe.* Il s'agit de demander aux bénéficiaires, éventuels ou réels, des deux sexes dans quelle mesure les politiques et programmes du gouvernement correspondent à leurs priorités ou à leurs besoins.
- *Analyse selon le sexe de l'impact du budget sur l'utilisation du temps.* Il s'agit d'étudier le rapport entre le budget national et la façon dont le temps est utilisé dans les ménages. On s'assure ainsi que le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré est pris en considération dans l'analyse des politiques. Cet outil fait appel aux études de l'utilisation du temps appliquées au niveau national.
- *Énoncé budgétaire sensible aux différences entre les sexes.* Cet outil exige un profond engagement et une grande coordination dans l'ensemble du secteur public, les ministères entreprenant une évaluation de l'impact sexospécifique de leurs budgets par objet de dépense et des effets sur l'égalité entre les sexes au moyen de divers indicateurs, dont voici quelques exemples⁽²³⁾ :
 - part des dépenses totales affectée aux programmes d'égalité entre les sexes;
 - équilibre entre les sexes dans les emplois du secteur public;
 - part des dépenses consacrée aux besoins prioritaires des femmes dans les services publics;
 - part des dépenses consacrée aux transferts de revenus visant les priorités des femmes;
 - équilibre entre les sexes dans le soutien aux entreprises fourni par les ministères du Commerce et de l'Industrie;
 - équilibre entre les sexes dans les marchés du secteur public;
 - équilibre entre les sexes dans les comités du gouvernement;
 - équilibre entre les sexes dans les programmes de formation⁽²⁴⁾.

(23) Ces outils sont énumérés dans Budlender et Sharp et décrits plus en détail dans leur rapport, qui donne d'excellents exemples.

(24) Elson, p. 47.

B. Outils d'analyse des recettes budgétaires

Il y a eu peu de progrès dans la mise au point d'outils d'analyse de l'impact sexospécifique des revenus de l'État. La conception de ces outils sera probablement axée sur les impôts directs (p. ex. l'impôt sur le revenu), les impôts indirects (p. ex. la taxe de vente) et les frais aux usagers⁽²⁵⁾.

- *Analyse des effets sexospécifiques des impôts.* Cette technique de recherche porte aussi bien sur les impôts directs que sur les impôts indirects. Il s'agit de calculer le montant des impôts payés par diverses personnes et divers ménages. Dans le cas des impôts directs, il faut ventiler les données par contribuable. Les données sur la consommation ventilées selon le sexe peuvent servir à analyser l'impact des impôts indirects sur les hommes et les femmes.
- *Analyse des effets sexospécifiques des frais aux usagers.* Il s'agit de voir quel est l'impact des frais aux usagers sur les hommes et les femmes. Étant donné que dans l'ensemble les femmes gagnent moins que les hommes, ces frais peuvent avoir un effet différent sur les femmes et les hommes.
- *Analyse des effets sexospécifiques des revenus intergouvernementaux.* Ce type d'analyse peut comprendre l'analyse des bénéficiaires des subventions conditionnelles. Il peut porter notamment sur l'effet différentiel sur les hommes et les femmes du partage des impôts entre les divers ordres de gouvernement.
- *Analyse des effets sexospécifiques de la dette du gouvernement.* L'impact différentiel de la dette du gouvernement est l'élément le plus difficile à estimer. Cette étude peut porter notamment sur le fardeau de la dette future que devront assumer les hommes et les femmes⁽²⁶⁾.

RÔLE DES PARLEMENTAIRES FÉDÉRAUX

Les parlementaires peuvent intégrer dans le processus budgétaire une approche attentive aux différences entre les sexes. Ils peuvent le faire pendant les consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances et aussi lorsque les comités parlementaires étudient les prévisions budgétaires du gouvernement et les rapports ministériels sur le rendement. Lorsque les comités sont invités à se prononcer sur divers postes budgétaires, leurs membres peuvent demander aux fonctionnaires si la répartition des dépenses aura un effet différent sur les

(25) Hewitt et Mukhopadhyay, 2002.

(26) L'information sur les outils d'analyse des revenus provient de Rubin et Bartle, p. 266 à 268.

hommes et les femmes. En outre, les parlementaires peuvent demander aux attachés de recherche de faire une analyse sexospécifique plus poussée des dépenses de l'État et des dépenses de programme. Ils peuvent encore inviter les ONG à présenter des budgets de rechange, sensibles aux différences entre les sexes, pendant les séances de comité, si ces groupes ont réalisé les recherches et analyses nécessaires.

Les parlementaires membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes et du Comité permanent de la condition féminine ainsi que du Comité sénatorial permanent des finances nationales pourraient déployer des efforts concertés pour inciter le ministre des Finances à faire une ACS du budget. Par exemple, le Comité permanent de la condition féminine (le Comité) a publié en 2005 un rapport sur l'analyse sexospécifique. Il y écrivait que « [l]e Canada devrait faire plus efficacement une analyse comparative entre les sexes (ACS) du budget ». Il formulait la recommandation suivante : « Que le ministère des Finances désigne un haut fonctionnaire et lui confie la responsabilité de mettre en œuvre l'ACS; que le Ministère présente un rapport écrit au Parlement chaque année sur les mesures prises en vue de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire; que le rapport du Ministère au Parlement contienne des exemples de secteurs où l'ACS a produit des résultats précis et que ce rapport soit renvoyé au Comité permanent de la condition féminine. »⁽²⁷⁾ Le Comité a continué de faire valoir ces recommandations au cours de la législature suivante, déposant les recommandations au Parlement et demandant une réponse du gouvernement.

Lorsque le ministère des Finances a comparu devant le Comité, au printemps 2007, il a donné une vue d'ensemble de l'intégration de l'analyse sexospécifique au processus budgétaire. Le sous-ministre des Finances a fait observer que, « dans le cadre du dernier processus budgétaire, nous avons effectué une évaluation comparative entre les sexes de plus de 90 p. 100 des idées présentées et que le ministre a examinées et envisagé d'inclure dans le budget ». Le sous-ministre a signalé également la nomination prochaine d'une sous-ministre adjointe « pour se faire la championne de l'analyse comparative entre les sexes au sein de notre organisation »⁽²⁸⁾.

(27) Comité permanent de la condition féminine, *L'analyse comparative entre les sexes – Les fondements de la réussite*, avril 2005, p. 58.

(28) Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, Robert Wright (sous-ministre, ministère des Finances), 17 avril 2007.

Une autre approche consiste à inviter le ministre des Finances à faire une ACS dans un domaine clé du budget. Cette analyse pourrait porter par exemple sur l'effet d'une réduction de l'impôt sur le revenu sur les ménages dirigés par un homme ou par une femme et sur la répartition du revenu entre ces deux types de ménages. Comme le recommande le Groupe d'expertes du gouvernement du Canada sur les mécanismes de responsabilisation pour l'égalité entre les sexes :

[...] la ou le ministre des Finances pourrait appliquer rigoureusement l'analyse comparative entre les sexes à une section clé du budget de 2006. La politique fiscale ou un secteur équivalent jugé pertinent pourrait constituer un bon début. Un pas dans cette direction stimulerait les autres efforts déployés pour atteindre l'égalité pour les femmes au Canada. Mais ce qui est encore plus important, c'est qu'un tel geste de la part de la ou du ministre des Finances serait décisif pour accroître l'égalité économique pour les femmes et qu'il pourrait avoir des répercussions très favorables sur leur qualité de vie.⁽²⁹⁾

(29) Groupe d'expertes sur les mécanismes de responsabilisation pour l'égalité entre les sexes, *L'égalité pour les femmes*, décembre 2005, p. 29.